

## LE BLAYAIS

**Objet:** production d'électricité

**Installations:** Blayais 1, 2, 3, et 4 (palier CP1)

**Type:** réacteurs à eau pressurisée

**Localisation:** Braud-et-Saint-Louis (Gironde), en bordure de la Gironde, une quinzaine de kilomètres au nord de Blaye

**Exploitant:** Electricité de France

**Période d'exploitation:** depuis 1981 (divergences 1981, 1982, 1983, 1983 respectivement)

**Combustibles:** oxyde d'uranium légèrement enrichi et oxydes mixtes uranium-plutonium

**Matières nucléaires:** uranium, plutonium, tritium

**Capacité nominale:** 3640 MW électriques nets (910 MW pour chaque réacteur)

**Production réelle:** total net fin 2000, 417,7 TWh (106,4, 107,5, 102,0, 101,7 TWh respectivement)

Blayais 1 et 2 utilisent du combustible Mox. Blayais 3 et 4 pourraient techniquement être chargés en Mox mais auraient besoin d'une nouvelle autorisation.

La centrale est située dans un marais de 500 ha. C'est à cause de cette situation particulière que la tempête du 27 décembre 1999 a pu compromettre la sûreté de l'installation.

A 21 h, les réacteurs 2 et 4 se sont arrêtés automatiquement suite à la perte des lignes qui relient la centrale au réseau d'EDF. (Le réacteur 3 était déjà à l'arrêt pour entretien.) A 0 h 30, le réacteur 1 s'est arrêté en raison du colmatage d'une pompe de refroidissement par des débris portés par les eaux de la Gironde.

Plus tôt, les eaux de la Gironde avaient franchi les digues de protection, bien que dimensionnées pour des crues millénaires, et avaient inondé des galeries techniques. L'eau s'est répandue par ces galeries et a inondé plusieurs locaux situés au-dessous du niveau du sol. " L'inondation a endommagé des pompes et circuits importants et le niveau de sûreté des installations a été affecté " déclarait la DSIN dans un communiqué du 5 janvier 2000.

La DSIN, qui a autorisé le redémarrage de Blayais 2 le 5 mai, et de Blayais 1 le 28 mai 2000, avait déjà ordonné à EDF de renforcer les dispositifs anti-inondation du Blayais avant l'incident. Depuis, les galeries techniques ont été compartimentées, la digue au bord de la Gironde a été relevée d'un mètre et un mur anti-houle surplombant la digue a été construit. Le mur permet " de rehausser la digue de 5,2 m à l'origine, à 8,5 m [FraSoi 28.xii.00].

D'autres installations sont concernées par le problème d'inondation. Suite à l'incident du Blayais, l'IPSN a étudié toutes les installations nucléaires d'EDF et a constaté que seuls Chooz, Civaux, et Cattenom n'étaient pas vulnérables aux crues [LeMo 27.i.00].